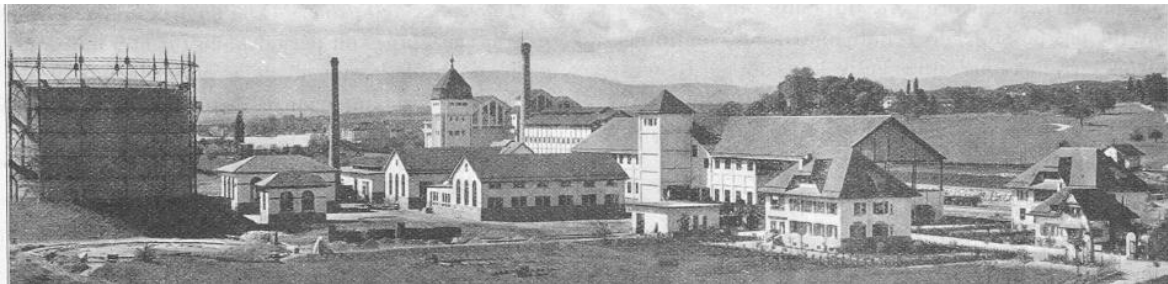


Les dessous de Malley – Etat des lieux

Un peu d'histoire sur la production de gaz de ville à Lausanne de 1911 à 1970.

Lire le Bulletin technique de la Suisse romande de 1912 -> [construction](#) de l'usine à gaz



1912



1964

L'usine à gaz, comment ça marche ?

Lire un extrait de l'Inventaire des sites pollués de France : -> [855 usines et la chimie du gaz](#)

Les cadeaux empoisonnés (toxiques et cancérigènes) de l'usine dans le sous-sol :
comme différents types d'hydrocarbures (HAP, BTEX), goudron, arsenic...

Quelle concentration de ces sous-produits dans les échantillons d'eaux souterraines de Malley?

On trouve au TOP des polluants :

le Benzène	à 1700 fois la valeur limite admise (solvant, très soluble...)
l'Ethylbenzène	à 450 «
le Benzo pyrène	à 2200 «
l'Hydrocarbure C5-C10	à 3500 «
L'Arsenic	à 310 «

et 5 autres produits toxiques entre 32 et 160 fois la valeur limite admise

Voir les détails des analyses de concentration des polluants -> [tableau 1](#) et [tableau 2](#)

Sources : Etude sur l'état de contamination des sols et de l'eau souterraine

Auteur : Karakas & Français SA, juillet 2011 -> [rapport surligné](#), [annexes](#) (réduites)

Que se passe-t-il avec l'eau souterraine (nappe phréatique) ?

L'étude parle de « circulations d'eaux ou de nappes perchées ». En même temps on parle « d'aval hydraulique du foyer », de « transport par écoulement des polluants ». Donc l'eau circule !

Propagation de la pollution par contamination de l'eau souterraine.

La zone polluée initiale (sous l'usine à gaz) représente ~ 15'000 m² (sorte d'ellipse de 200 x 100 m). Le rapport indique que **les polluants ont migré** et l'impact représente environ un doublement de la zone polluée par contamination (soit une bande de ~ 80 m de terrain supplémentaire).

Jusqu'où ira cette contamination ?

L'étude dit qu' « il est **possible** que la faible pente du site (en profondeur) empêche un **écoulement plus important** des substances polluantes plus en aval ».

Commentaire : ... L'aval dans ce cas représente la zone Sud-est (sur 3 communes). Zone qui n'a donné lieu à aucun forage de contrôle et qui est **jugée à priori peu voir pas polluée**.

Une situation analogue à Genève avec l'ancienne usine à gaz de la Coulouvrenière :

- La réhabilitation du site. -> [Historique pollutions & décisions](#) / [construire sur une usine à gaz](#)
- Quelques chiffres.
 - ° Coûts de l'assainissement : 50 MF (répartition Ville/Etat/CH/SIG : 56,4 / 23,3 / 14,3 / 6 %)
 - ° Durée : 2009 à 2012

En vrac :

La parcelle où se situait l'usine gaz est considérée comme **zone nécessitant surveillance** (du point de vue de la pollution/contamination).

- A quelle fréquence ont lieu ces contrôles ?
- Les résultats peuvent-ils être consultés ?

La **construction** du quartier Malley-gare va-elle avoir un **impact sur l'évolution de la contamination du sous-sol** ? Une étude approfondie sur ce sujet nous semble indispensable avant tout travaux (simulation ...).

Les différents plans de quartier doivent être **solidaires des coûts de la décontamination** du site entier (en fonction de leur surface de plancher).

Des **solutions de dépollution innovante** de sites d'anciennes usines à gaz.

Par traitement des eaux du site (écrémage, pompage et rabattement de nappe, sans puis avec chauffage du sol, ...) -> [voir le dossier](#)

Histoire de Malley :

-> Sur les traces du passé : [une balade à travers les trésors du patrimoine de Malley](#)

Le projet de réhabilitation de la friche de Malley :

Voici des liens pour visualiser le [plan](#) et la [photo de la maquette](#) du projet global de Malley.

Photo de la maquette avec marquage de [l'étendue de la pollution](#).

Concours d'urbanisme Malley-Centre, novembre 2009 ([lien sur dossier complet](#))